



**Procès-verbal du Conseil municipal**  
**du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024**

## **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2024
- Lecture des Décisions de Madame le Maire
- 2024 10 53 Proposition de dénomination des nouvelles tribunes et vestiaires de Football – Parc municipal
- 2024 10 54 Rapport d'activité des services de la Communauté de Communes Périgord-Limousin
- 2024 10 55 Remboursement de facture suite à un sinistre chez un particulier
- 2024 10 56 Paiement de la facture d'hébergement d'une famille relogée suite à un incendie de leur logement
- 2024 10 57 Refacturation des frais de vétérinaires
- 2024 10 58 Dénomination de voies privées
- 2024 10 59 DM1 Budget Eaux
- 2024 10 60 DM2 Budget Principal
- 2024 10 61 DM2 Budget Cinéma
- 2024 10 62 Délibération portant correction d'erreur sur exercices antérieurs du Budget Principal
- 2024 10 63 Subvention à un jeune
- 2024 10 64 Subvention à une association pour une manifestation relative à la coiffure à la salle du parc municipal
- 2024 10 65 SDE 24 - Renouvellement de foyer
- 2024 10 66 SDE 24 - Dépose réseau éclairage ancienne trésorerie
- 2024 10 67 Remplacement du projecteur du cinéma Le Clair

\* \* \*

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée secrétaire de séance.

### **Approbation du PV du Conseil municipal du 10/06/24 :**

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le PV du 10 juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOPTE** le procès-verbal du 10 juin 2024.

### **Lecture des Décisions de Madame le Maire :**

- Décision n° DEC2024-001 relative à l'attribution du marché de travaux création d'un complexe sportif au parc municipal Theulier
- Décision n° DEC2024-002 relative à l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un complexe sportif accueillant des terrains de tennis au parc municipal

## 1. Administration Générale :

### N°: 2024/10/053 : Proposition de dénomination des nouvelles tribunes et vestiaires de football – Parc municipal :

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

Était absente avec pouvoir : Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre

Étaient absents excusés : M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Madame le Maire rappelle que la construction des nouvelles tribunes et vestiaires de football au parc municipal est achevée et que celle-ci sera inaugurée le 2 octobre prochain en présence de Monsieur le Préfet de la Dordogne, Madame la Conseillère Régionale et Monsieur le Président du Conseil Départemental notamment, et qu'il convient de lui donner un nom.

A cet effet, Madame le Maire propose au Conseil municipal la dénomination suivante : **Complexe Henri HERNANDEZ** au regard des nombreuses actions et dévouement pour le club de football de feu Monsieur Henri HERNANDEZ.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le nom de **Complexe Henri HERNANDEZ** pour les tribunes et vestiaires football au parc municipal.

### N°: 2024/10/054 : Rapport d'activité des services de la Communauté de communes Périgord-Limousin :

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

Était absente avec pouvoir : Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

Étaient absents excusés : M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Madame le Maire fait état du rapport d'activité des services de la Communauté de communes Périgord-Limousin 2023 et demande au Conseil municipal d'en prendre acte.  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité des services de la Communauté de Communes Périgord-Limousin ci-joint.

**N° : 2024/10/055 : Remboursement facture suite à un sinistre chez un particulier :**

**Étaient présents** : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir** : Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés** : M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Dans le cadre de la rénovation des travaux de la réserve d'eau potable en centre-ville (Réserve située derrière le Presbytère), un dégât des eaux important a causé des inondations dans la propriété voisine.

Afin de réparer le dommage et en accord avec le riverain concerné et suite aux expertises diligentées, il a été proposé d'indemniser le tiers concerné et de partager les sommes entre notre délégataire (SOGEDO) et la mairie de Thiviers.

La somme totale des travaux en réparation à indemniser (TTC) est de 1804,15 €. La SOGEDO prend à sa charge 902,07€ et la commune de Thiviers prendra à sa charge 902,08 €.

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir autoriser cette dépense.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** cette dépense relative au remboursement de facture suite à un sinistre chez un particulier.

**N° : 2024/10/057 Refacturation des frais de vétérinaires :**

**Étaient présents** : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir** : Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre

**Étaient absents excusés** : M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

À ce jour, les animaux errants sont récupérés par le Police municipale et sont, pour certains, amenés à la clinique vétérinaire afin de pouvoir les identifier s'ils sont pucés ou tatoués et s'ils ont besoin de soins.

Cette prise en charge par la clinique vétérinaire peut nécessiter des soins qui sont facturés à la commune.

Aussi, au regard de l'identification de certains propriétaires, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir refacturer ces soins et prestations aux propriétaires concernés quand ils sont pleinement identifiés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la refacturation des prestations et soins vétérinaires aux propriétaires identifiés de l'animal concerné.

### **N° : 2024/10/058 Dénomination de voies privées :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Nous avons sur Thiviers des propriétés sans adressage et desservies par une voie privée.

- Deux maisons au lieu-dit Les Combaloux.
- Deux maisons derrière la maison du bricolage

Depuis cette année, nous avons la possibilité de donner un nom à ces voiries, sans condition de convention avec le/les propriétaires et sans nécessité d'entretenir.

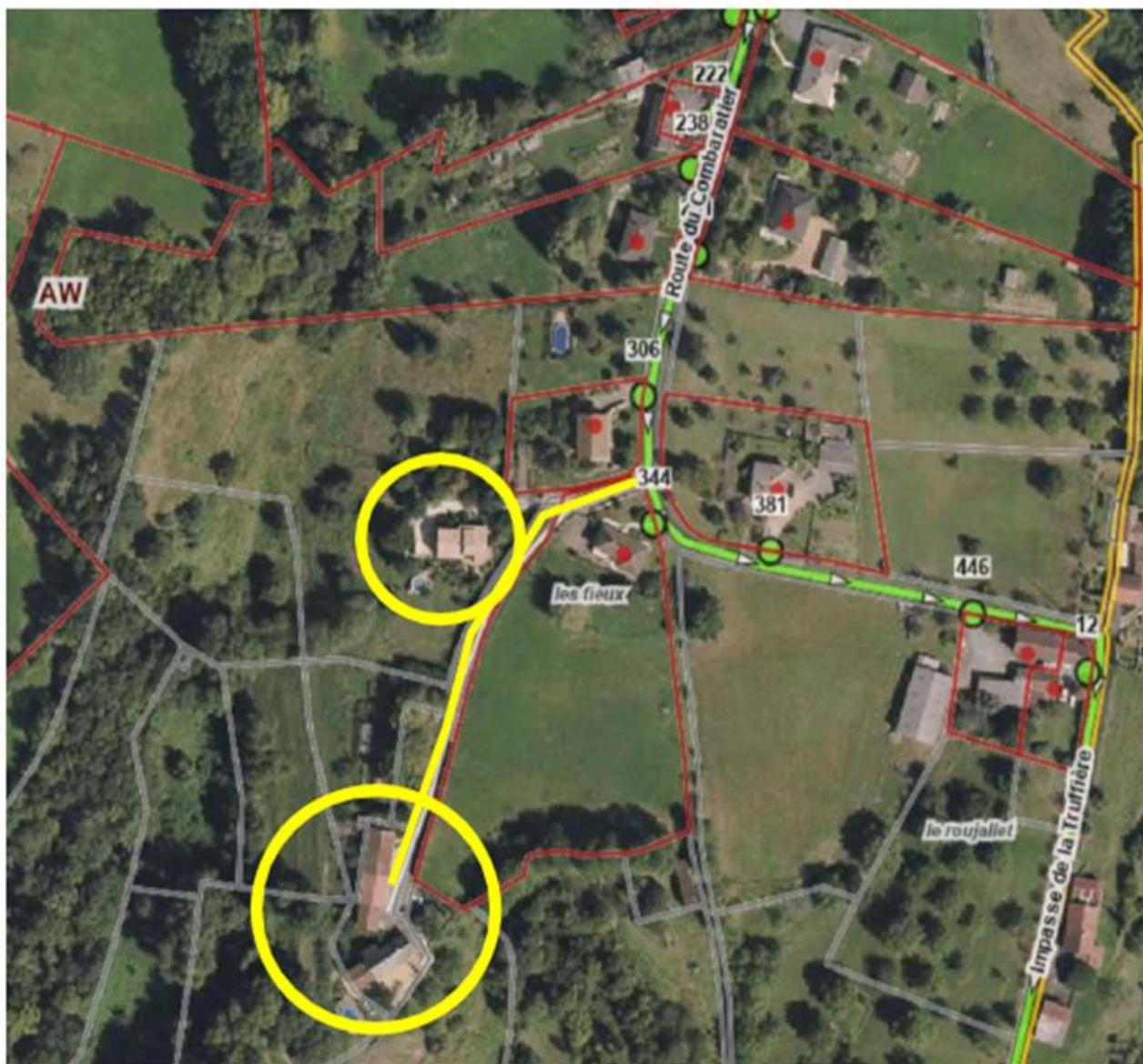
Madame le Maire propose de dénommer les voies privées ainsi :

- Impasse René Faure (demande de Mme Faure)
- Impasse des Combaloux (nom du lieu-dit)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la dénomination Impasse René Faure et Impasse des Combaloux, conformément aux images ci-jointes.

## Proposition : Impasse des Combaloux



Proposition : Impasse Faure



## 2. Finances :

### N° : 2024/10/059 DM 1 du Budget EAUX :

**Étaient présents** : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir** : Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés** : M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Madame le Maire présente la DM 1 du Budget EAUX. (Vue d'ensemble ci-après)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM 1 du Budget **EAUX** ci-après

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

#### DM 1 EAUX

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	336 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>336 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-672 : Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	336 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>336 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>336 000.00 €</b>	<b>336 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	336 000.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>336 000.00 €</b>
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	336 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>336 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>336 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>336 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>336 000.00 €</b>		<b>336 000.00 €</b>

**N° : 2024/10/060 DM 2 du Budget Principal :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre

**Étaient absent(e)s excusé(e)s :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Madame le Maire présente la DM 2 du Budget Principal. (Vue d'ensemble ci-après)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM 2 du Budget Principal ci-après

24551 Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS COMMUNE DE THIVIERS	DM n°2 2024
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DM2**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60612 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60633 : Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61358 : Autres locations mobilières	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615231 : Entretien et réparations sur voiries	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6227 : Frais d'actes et de contentieux	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6236 : Catalogues et imprimés et publications	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6237 : Publications	0.00 €	4 536.90 €	0.00 €	0.00 €
D-6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0.00 €	6 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62876 : Remboursements de frais au GFP de rattachement	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	0.00 €	1 100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6355 : Taxes et impôts sur les véhicules	0.00 €	160.76 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>105 297.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	105 297.66 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>105 297.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>105 297.66 €</b>	<b>105 297.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2112-2024DEPLACMTPAV : DEPLACEMENT POINTS APPORTS VOLONTAIRES	0.00 €	51 052.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2113-2024TERRAINFOOT : TERRAIN DE FOOT	0.00 €	45 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318 : Constructions autres bâtiments publics	42 539.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351 : Instal générales ... des constructions - Bâtiments publics	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21352-2024RESTODOUCOEU : LOCAL RESTAURANT DU COEUR	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152 : Installations de voirie	0.00 €	2 576.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21831-2024VPIECOLEPRI : VIDEOPROJECTEURS INTERACTIFS + TABLEAUX ECOLE PRIMAIRE	0.00 €	14 714.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	10 130.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>42 539.58 €</b>	<b>229 472.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2312-2024PARCTHEULIE : CHEMIN AMENAGEMENT PARC THEULIER	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-2023MAISONSANTE : MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	319 867.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-2023SALLEOMNISP : SALLE OMNISPORT AU PARC	0.00 €	60 395.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-2024PISTECYCLAB : AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE RUE GABRIEL PERI ET CARREFOUR B DE	0.00 €	52 539.58 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>319 867.00 €</b>	<b>132 934.58 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Madame le Maire présente la DM 2 du Budget Cinéma. (Vue d'ensemble ci-après)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM 2 du Budget Cinéma ci-après

<b>24551</b>	<b>COMMUNE DE THIVIERS</b>	<b>DM n°2 2024</b>
Code INSEE	CINEMA DE THIVIERS	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DM 2**

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>
D-21838 : Autre matériel informatique	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313 : Constructions (en cours)	0.00 €	24 792.06 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	24 792.06 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>24 792.06 €</b>	<b>24 792.06 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>24 792.06 €</b>	<b>74 792.06 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>50 000.00 €</b>		<b>50 000.00 €</b>

**N° : 2024/10/062 Délibération portant correction d'erreurs sur exercices antérieurs du budget principal :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Vu l'instruction M57,

Selon l'avis n° 2012-05 du 18/10/2012 du Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CnoCP), relatif, notamment, aux corrections d'erreurs dans les collectivités territoriales (erreur de calcul dans un plan d'amortissement, de l'omission d'une dotation aux amortissements...), les corrections d'erreurs sur exercices antérieurs s'enregistrent en situation nette par opération d'ordre non budgétaire.

Considérant que la correction d'erreurs sur exercice antérieur doit être neutre sur le résultat de l'exercice,

Considérant que pour assurer la neutralité de ces corrections, il est désormais obligatoire de corriger les erreurs sur exercices antérieurs par opération d'ordre non budgétaire par prélèvement sur le compte 1068,

Suite à des opérations de réformes, il est constaté des suramortissements sur les comptes 281571, 281828 et 281848

Décide d'autoriser le comptable public à mouvementer sur le budget principal, le compte 1068 par opération d'ordre non budgétaire pour solder ces comptes d'amortissements

Au cas particulier, par opération d'ordre non budgétaire :

-Compte 281571 sera débité et le compte 1068 crédité pour un montant de 6 573,29€

-Compte 281828 sera débité et le compte 1068 crédité pour un montant de 34 040,57€

-Compte 281848 sera débité et le compte 1068 crédité pour un montant de 35 435,82€

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le comptable à mouvementer les comptes concernés par opération d'ordre non budgétaire.

## **N° : 2024/10/063 Subvention à un jeune :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Un élève en 4<sup>ème</sup> au collège de Thiviers fait du triathlon au club « C2T » de Trélissac depuis 3 ans.

Le 4 mai 2024, il a participé à un cross triathlon (transformé en cross duathlon suite à la température de l'eau) au Lac de Vassivière (87).

Cette compétition consiste à faire un trail de 1,25Km puis une boucle de VTT de 6Km et pour finir un trail de 2,5Km.

Suite à cette épreuve, il a fini 3<sup>ème</sup> de sa catégorie ce qui lui a permis d'être qualifié pour les championnats du monde « Youth », à Molveno en Italie qui se déroulent le 29 septembre 2024.

Il vient vers nous aujourd'hui car il est inscrit pour cette compétition et il a besoin de sponsors afin de financer le voyage, l'hébergement, l'essence et l'inscription pour un total estimé à 1 340,82€.

Cette qualification à ces mondiaux est pour lui une opportunité à saisir pour pouvoir représenter la France mais surtout le Périgord et la commune de THIVIERS.

Il nous demande une petite aide financière pour pouvoir réaliser son rêve sportif.

Au regard des dépenses, et compte tenu qu'il s'agit d'un jeune de la commune de Thiviers, Madame le Maire propose d'allouer une subvention de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ALLOUE** une subvention de 200 € à Valentin NATUREL.

## **N° : 2024/10/064 Subvention à une association pour une manifestation relative à la coiffure à la salle du Parc :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

L'agence FUNIMAGEARP, association loi 1901, organise un événement de show coiffure sur le thème de « DISNEY » qui aura lieu le 24 novembre 2024 à la salle du Parc municipal.

L'association sollicite une subvention dans le cadre de cette manifestation.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ALLOUE** une subvention de 200 € à l'association FUNIMAGE ARP.

### **3. Réseaux/VRD :**

#### **N° : 2024/10/065 SDE 24 - Renouvellement de foyer :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

La commune de **Thiviers**, adhérente au **Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne**, a transféré sa compétence éclairage public.

Aujourd'hui, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires concernant :

#### **Remplacement foyer 0166 - Avenue Joliot-Curie - arm 382**

L'ensemble de l'opération est estimé à **1 712,19 € TTC**.

Il convient de solliciter l'accord du Conseil municipal sur le projet proposé par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.

S'agissant de travaux « Renouvellement suite impossibilité dépannage » et en application du règlement d'intervention adopté le 14 décembre 2022, la participation de la commune s'élève à 65,00 % de la dépense HT, soit un montant estimé à **927,44 € HT**.

Après contrôle des travaux, un décompte des sommes dues sera adressé par le SDE 24. La dépense sera inscrite au budget de la commune.

Il vous est proposé d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le dossier qui lui est présenté,
- **DEMANDE** au SDE 24 de réaliser les travaux au 4ème trimestre 2024,
- **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au budget de la commune,
- **S'ENGAGE** à régler au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne les sommes dues à réception du décompte définitif des travaux et du titre de recette,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

**N° : 2024/10/066 SDE 24 - Dépose réseau éclairage ancienne trésorerie :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

L'estimation de l'opération s'élève à 4 727,84 € HT, soit 5 673,41 TTC.

S'agissant de travaux de « Déplacement d'ouvrage à la demande de la commune » et en application du règlement d'intervention du SDE adopté le 14 décembre 2022, la participation de la commune s'élève à 80% de la dépense, soit un montant estimé à 3 782,27 € HT.

Après contrôle des travaux, un décompte des sommes dues sera adressé par le SDE 24.

La dépense sera inscrite au budget de la commune.

Il vous est proposé d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le dossier qui lui est présenté,
- **DEMANDE** au SDE 24 de réaliser les travaux au 4ème trimestre 2024,
- **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au budget de la commune,
- **S'ENGAGE** à régler au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne les sommes dues à réception du décompte définitif des travaux et du titre de recette,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

#### **4. Cinéma :**

##### **N° : 2024/10/067 – Remplacement du projecteur du Cinéma Le Clair :**

**Étaient présents :** M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS DEGLANE Christine ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie.

**Était absente avec pouvoir :** Mme CLAUS Stéphanie donne pouvoir à M. CLUZEAU Pierre.

**Étaient absents excusés :** M. LEHAIR Lionel ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette ; M. REBIERE Michel.

Date de convocation : 24/09/2024	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 1	

Il devient impératif de remplacer le projecteur de cinéma. Ce dernier est très consommateur en énergie, il demande une climatisation permanente de la salle de projection et il faut assurer le renouvellement de sa lampe chaque année.

Aussi, plus économique car moins énergivore, un type de projecteur laser sera plus durable et nécessitera moins de maintenance.

Au regard de cet intérêt, la Région Nouvelle Aquitaine peut nous aider financièrement dans cet investissement, à hauteur de 20% HT.

L'investissement pour ce projecteur laser est de 39 970 € HT

Aussi, Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

**Dépense :** 39 970 € HT

**Recettes :** Région Nouvelle Aquitaine : 20% soit 7 994€

**Autofinancement :** 31 976 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès de la Région Nouvelle Aquitaine
- **INSCRIT** les crédits au Budget Cinéma
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents relatifs à cette opération

## **5. Questions diverses :**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'inauguration des vestiaires et tribunes de football au parc municipal ainsi que de la Halle René Forestier ; ces deux inaugurations ont lieu demain mardi 2 octobre à partir de 18h en présence de Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental et de Madame la Conseillère Régionale, représentante de Monsieur le Président du Conseil Régional-Nouvelle Aquitaine.

Vendredi 4 octobre 2024 à 18h30 aura lieu l'inauguration du mois Octobre Rose 2024 avec en ouverture à 18h la parade des Motardes roses « Gosses Rider's ».

Les sujets ayant été épuisés, Madame le Maire lève la séance à 21h10.

Madame Isabelle HYVOZ  
Maire

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD  
Secrétaire de séance